



Montréal, le 10 janvier 2005

Monsieur Marc Williams  
4411, rue Saint-Denis, appartement 411  
Montréal (Québec)  
H2J 2L2

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
tarifaire 2005-2006  
Dossier R-3541-2004**

---

Monsieur,

La Régie de l'énergie accuse réception de la lettre que vous lui transmettiez le 12 décembre dernier relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. Nous tenons par ailleurs à vous préciser que la demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

Il vous est possible de consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)

L'ensemble de ces documents peut également être consulté à notre centre de documentation au 800, Place Victoria, 2<sup>ième</sup> étage, bureau 2.55, Montréal.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/sp

c.c. M<sup>e</sup> Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants

Dimanche, le 12 décembre 2004

Régie de l'énergie  
1200, route de l'Église  
Suite 3.10  
Sainte-Foy, Qué.  
G1V 5A4

Régie de l'énergie

17 DEC. 2004

BUREAU DE QUÉBEC

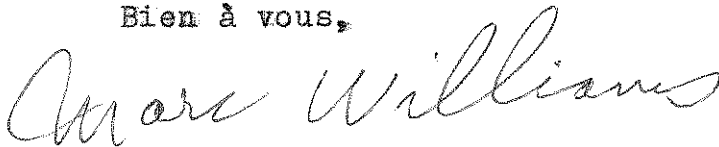
SANS PREJUDICE

Att.: Direction générale

J'aimerais essayer de comprendre les hausses de tarifs d'Hydro-Québec. En effet, le Gouvernement du Québec collecte-t-il deux fois d'Hydro-Québec via le dividende versé par Hydro-Québec au Gouvernement du Québec et via la taxe de vente du Québec (TVQ) perçue sur la facture des clients d'Hydro-Québec ?

Faudrait-il, donc, bonifier le crédit d'impôt de la TVQ afin d'aider certains clients d'Hydro-Québec à payer leurs factures d'Hydro-Québec ou faudrait-il, alors, baisser le taux de la TVQ sur les factures d'Hydro-Québec ?

Bien à vous,



Marc Williams

4411 Saint-Denis app. 411  
Montréal, Qué.  
H2J 2L2

p.j.: article d'Hélène Baril, La Presse, 23 janvier 2004  
("Hydro "livrera" les millions attendus par Yves Séguin")

p.j.: éditorial, The Gazette, 11 décembre 2004  
("Raise Hydro rates; cut QST": augmenter les tarifs d'Hydro-Québec  
et baisser la TVQ)

# Hydro « livrera » les millions attendus par Yves Séguin

HÉLÈNE BARIL

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, recevra les 600 millions de dollars supplémentaires qu'il a demandés à Hydro-Québec pour l'aider à boucler son exercice financier 2003-2004.

Hydro-Québec « livrera la marchandise », a indiqué hier son président, André Caillé, interrogé à l'occasion de l'examen en commission parlementaire du plan de développement de la société d'État.

M. Caillé a laissé entendre que le bénéfice net des 12 derniers mois sera supérieur au 1,75 milliard inscrit dans le plan stratégique et qu'il atteindra probablement les 2,1 milliards attendus par le ministre des Finances. « On va faire mieux que 1,75 (milliard), on a travaillé pour ça toute l'année », a-t-il assuré. La moitié du bénéfice net sera versée en dividende au gouvernement.

« Je dors la nuit », a dit M. Caillé à propos de la « commande » du ministre des Finances, qu'il lui faut livrer d'ici la fin de l'exercice financier du gouvernement, le 31 mars 2004.

En fait, le président d'Hydro n'a jamais vraiment douté de la possibilité de satisfaire le gouvernement, puisqu'il avait discuté au préalable de l'ampleur de cette « commande » avec les hauts dirigeants du ministère des Finances, a-t-on appris hier.

Malgré cela, André Caillé soutient avoir eu besoin d'un peu de chance. « Janvier est mieux que ce qu'on avait anticipé », a-t-il dit. Il a expliqué que, tout compte fait, la vague de froid de la semaine dernière avait été payante pour Hydro-Québec. Les

achats auprès des réseaux voisins qui ont été nécessaires pour satisfaire la demande de pointe avaient été faits à l'avance, de sorte qu'ils ont coûté moins cher que s'ils avaient été faits à la dernière minute.

Hydro-Québec a aussi gagné gros avec ses exportations, qui ont diminué en volume mais qui ont rapporté davantage. Seulement 4 térawattheures ont été exportés en 2003, mais ils ont généré un profit de 600 millions. C'est deux fois plus que les 12 térawattheures exportés en 2002, qui avaient rapporté un bénéfice de 1 milliard.

Les propos tenus par André Caillé confirment que les prévisions de profits nets pour les prochaines années ont été volontairement sous-estimées dans le plan stratégique 2004-2008.

Les prévisions de profits ne tiennent pas compte, par exemple, des bénéfices qui proviendront de la vente d'éléments d'actif. Hydro est sur le point de vendre sa participation de 20 % dans l'entreprise chinoise Meiya Power à son partenaire, une filiale de la Banque mondiale. Meiya produit 1000 mégawatts d'électricité à partir de plusieurs centrales en Chine, en Taïwan et en Corée du Sud.

Hydro a investi 46 millions US dans cette entreprise dont la vente lui rapporte un rendement de 20 %, a fait savoir André Caillé.

Hydro-Québec a aussi l'intention de se départir de ses lignes de transport dans l'est des États-Unis et en Australie, pour ne conserver que celles situées en Amérique du Sud.

Par ailleurs, en réponse aux questions du député François Legault, le président a admis qu'Hydro-Québec

compte sur des augmentations de tarifs de 15 % pour réaliser les prévisions de son plan de développement 2004-2008.

Le document de 220 pages contient une foule de chiffres, mais pas une seule indication sur les hausses de tarifs à venir, qui font pourtant partie intégrante des prévisions d'Hydro Québec.

André Caillé a reconnu que le plan financier intègre des augmentations de tarifs annuelles de l'ordre de 2,5 % pour les cinq prochaines années. Hydro-Québec a augmenté ses tarifs de 3 % le 1<sup>er</sup> janvier et attend le feu vert de la Régie de l'énergie pour les augmenter encore de 2,9 % à partir du 1<sup>er</sup> avril. Hier, la Régie a fait savoir qu'elle accepte d'entendre ce requête en processus accéléré, ce qui veut dire qu'il n'y aura pas de débat public sur la graduation de l'augmentation en fonction de la consommation. Cette proposition d'Hydro Québec faite à la demande du gouvernement pour aider les démunis fait l'unanimité contre elle.

Chaque 1 % d'augmentation des tarifs rapporte 80 millions de profits nets à Hydro-Québec.

Au beau milieu d'une séance de questions-réponses avec les journalistes, le président d'Hydro-Québec reçu un verre d'eau froide sur la tête par un écologiste qui voulait apporter sa contribution à l'augmentation du niveau d'eau dans les réservoirs.

Devant les caméras, M. Caillé choisi d'en rire, en se disant que recevoir de l'eau était moins pire qu'un tarté à la crème, surtout pour son chi complet.

EDITORIAL THE GAZETTE 11 December 2004

# Raise Hydro rates; cut QST

**P**remier Jean Charest wasted no time before giving the back of his hand to a proposal floated this week by André Caillé, the president of Hydro-Québec. Caillé proposed to abolish the "bloc patrimonial," a bargain rate at which the utility sells a fixed amount of power, 165 terawatt hours (TWh), to Quebecers annually.

Caillé's idea was to sell this power at the market rate of 7 cents per kilowatt hour (KWh), rather than the current 2.7 cents per KWh. The extra revenue, he said, would flow through Hydro to the government to pay for hospitals, schools and the like.

At first glance, Quebecers might well have seen this idea as fitting neatly into the Liberal government's fiscal strategy. Elected on the promise of tax cuts, they instead boosted spending and ran up the Jolly Roger, raising fees and squeezing more money from taxpayers wherever they can: \$5 day care is now \$7; many student grants have been replaced by loans, and so on.

Along the way Finance Minister Yves Séguin has shaken down government corporations, demanding ever more revenue. In 2001, Hydro-Québec paid the government a dividend of \$554 million; by last year that had climbed to \$965 million. And the rate hikes keep on coming.

So Charest's rapid rejection of Caillé's scheme was as surprising as it was welcome. However, there is a way in which Caillé's half-baked proposal

could be turned into a win-win situation, a way which has to do with conservation.

The one thing Caillé got right in his musings about rates was his observation that higher prices are the one sure way to encourage conservation of electricity.

Some argue cheap power, flowing naturally from Quebec's geography, is simply our birthright. But this is the age of the Kyoto Accord. Even hydro-electric power naturally entails some environmental costs, and cheap power will inevitably be wasted. It's past time for serious conservation, and that means higher prices.

Each watt conserved by Quebecers would be available for lucrative export. Each extra watt we send south could replace one now produced at a coal-fired midwestern plant.

So how to encourage conservation without a tax grab? Simple: Raise Hydro-Québec's rates – and simultaneously cut the Quebec Sales Tax by exactly the same amount. Any accountant with a calculator and the data could work out the arithmetic in half an hour.

The changes would be revenue-neutral for the government. What you, as a consumer, lose on power rates you would gain back on sales-tax savings. And anything you save by conserving power – either by changing your habits or by investing in, say, those efficient light bulbs or more insulation for the attic – would be money in your pocket.